



Hebergement vacances cabanes dans les arbres

Par **jallu**, le **15/08/2019** à **16:29**

Bonjour,
Ma fille envisage de partir en vacances en louant, comme hébergement, une cabane perchée dans les arbres.
Je voudrai savoir si ce type d'hébergement est vraiment sécurisé et sans risque en cas de violent orage avec bourrasques de vent ?
Les assurances acceptent elles d'assurer ce type d'hebergement ?
Merci.

Par **morobar**, le **16/08/2019** à **09:58**

Bjr,
[quote]
Je voudrai savoir si ce type d'hébergement est vraiment sécurisé et sans risque en cas de violent orage avec bourrasques de vent ?
[/quote]
Rien n'est sans risque, et lorsqu'on observe certaines constructions en dur lors d'évènements climatiques récents dans le Nord de la France et au Luxembourg, on peut effectivement se poser des questions sur les cabanes dans les arbres.
[quote]
Les assurances acceptent elles d'assurer ce type d'hebergement ?
[/quote]
Pourquoi ne pas poser la question à son assureur, au moins pour vérifier que ses propres garanties s'appliquent à cette résidence secondaire (si vous mettez le feu à la cabane par exemple)